



VAL DE GARTEMPE



INFO RESEAU



Le conseil général des Deux-Sèvres nous conseille trois adresses internet :

- Guide de gestion des tourbières et milieux alcalins par le pôle des zones humides intérieures : <http://www.pole-tourbieres.org/publications.htm> : « il dresse un bilan des multiples expériences de gestion menées sur ce territoire, mais nous pensons qu'il pourra également être utile à celles et ceux qui travaillent sur des marais de vallées ».
- Zones humides Infos : revues de la société nationale de protection de la nature (http://www.snpn.com/rubrique.php3?id_rubrique=23) en ligne.



Les 24, 25 et 26 juin 2008 à Lyon (69), l'association des techniciens en génie de l'environnement (ATGE) en partenariat avec BIOTEC, propose une **formation** « Restauration des cours d'eau, canaux, plans d'eau et zones humides au moyen de techniques végétales et combinées — Principes techniques et modalités d'exécution ». [Bulletin d'inscription](#) et [programme](#) en ligne.



ACTUALITES DES PARTENAIRES



2008 : 2ème consultation. Après un travail important de consultation en 2005, le projet de SDAGE a été adopté en novembre dernier et « décrit la stratégie pour améliorer le plus rapidement possible la qualité de nos rivières, de nos plans d'eau, des eaux souterraines et côtières. » (http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage_et_sage/consultations/2008). Ce projet est soumis à une nouvelle consultation du **public** du 15 avril au 15 octobre 2008. Comment ?

- un site internet : prenons-soin-de-leau.fr,
- Un questionnaire mis en ligne et distribué dans toutes les boîtes aux lettres des 6 millions de foyer (2ème quinzaine de mai).
- 6 débats publics ([voir dates](#)),
- des appels à initiatives ([voir panneaux](#)),
- des outils ([voir présentation](#) et [commande](#)),
- Un bordereau d'annonce d'une manifestation ([voir bordereau](#))

A vos bonnes idées !



SAGE BASSIN DE LA VIENNE

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Vienne, l'Établissement Public du Bassin Vienne a initié avec des partenaires une réflexion sur l'évaluation des conditions nécessaires à la restauration des poissons grands migrateurs sur la Vienne. Lors d'une réunion qui s'est déroulée le 27 février dernier, il a été proposé d'engager un travail collectif avec les experts et détenteurs de données sur la thématique visée. Contact : Stéphane LORIOT 05 55 06 39 42.



Nouvelles coordonnées : Etablissement Public du Bassin de la Vienne, 3 place du 11 novembre, 87220 FEYTIAT — ☎ 05 55 06 39 42 — [Plaquette de présentation](#).



Rappel concernant le dépôt des dossiers de demande d'aide pour la Région Poitou-Charentes : Le règlement des aides, adopté par délibération du Conseil Régional du 18 décembre 2006, stipule que seules les dépenses engagées à partir de la date de dépôt d'une demande d'aide sont prises en compte dans le versement d'une subvention de la Région. Afin de répondre au mieux aux besoins de financements dans vos collectivités, pour les opérations se déroulant en 2008, vous devez donc déposer vos dossiers de demande d'aide, le plus tôt possible, en particulier pour les postes de techniciens-médiateurs de rivières. Contact : N. PECHEUX 05 49 55 77 00